

LA CONFESSION

Qu'est-ce que la confession ? Que signifie ce mot ? A l'esprit de la plupart à qui cette question est ainsi posée, le mot " confession " évoque presque automatiquement la conversation privée et très secrète entre deux personnes, dans un lieu appelé confessionnal L'une des deux personnes avoue ses fautes, confesse ses péchés, à l'oreille (d'où l'expression; confession auriculaire) de celui qu'elle croit établi comme médiateur entre Dieu et les hommes et comme ayant pouvoir de lui pardonner ses fautes au nom de Dieu. Est-ce là une pratique légitime ? Les apôtres avec l'église des origines du christianisme ont-ils donné à la confession cet aspect que nous venons d'évoquer ? ... Il faut dire que très peu, trop peu de personnes se posent ces questions -- par indifférence sans doute - Mais pour ceux qui veulent vivre et comprendre le christianisme, pour ceux qui entendent le prendre au sérieux, la réponse à ces questions est importante. Elle est vitale. Pour cela, il leur faut retourner à la source... C'est-à-dire aux Ecritures. Car c'est là que l'on retrouve les premiers chrétiens nourris de la doctrine des apôtres C'est là que l'on se replonge dans un vocabulaire qui a gardé sa forme et sa force primitives. Par exemple, dans la prédication des apôtres :

- Le mot " Baptême " ne signifiait qu'une chose: l'acte de plonger un corps dans

l'eau. Une immersion complète. Et c'est de cette manière qu'ils baptisaient ceux qui désiraient se convertir. Or, quel sens donne-t-on à ce mot aujourd'hui ?!

- le mot " Eglise ", ne désignait pas l'édifice (d'ailleurs les premiers chrétiens n'en possédaient pas) mais c'était avant tout l'assemblée proprement dite, la réunion de tous ceux que le Christ avait sauvés.

- le mot " Saint ".... quel sens lui donne-t-on aujourd'hui ? Dans l'Eglise des apôtres, donc dans la Bible, ce mot est synonyme de " chrétien ". Il désigne celui que le Christ a sanctifié par son sang. Ainsi L'apôtre Paul s'adresse " à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippiques ".»"....aux saints et fidèles frères en Christ qui "sont à "Colosses "...(2)

- de même, le mot " confession " avait un sens bien déterminé que nous vous proposons de rechercher avec nous dans les Ecritures. Mais pourquoi cette longue entrée en matière ? Parce que nous ne saurions trop insister sur l'importance des mots dans nos dialogues religieux». Si nous voulons ressembler à l'Eglise des apôtres et en faire partie, nous devons apprendre à parler leur langage. Nous devons utiliser, les mêmes mots et en respecter le sens Autrement dit, il faut retrouver le langage biblique. C'est la seule manière de nous comprendre; c'est une condition essentielle à l'unité des croyants.

La question que nous devons poser à présent est celle-ci: Que signifiait le mot " confession " pour un chrétien des origines du Christianisme ?.....

Les Ecritures nous apprennent qu'il y a deux sortes de confessions :

1- Celle qui consiste à confesser sa foi, c'est-à-dire à la proclamer.

2- Celle qui consiste à confesser ses péchés, c'est-à-dire à les avouer.

Voyons brièvement ces deux confessions.

A. D'abord la confession de la foi. Jésus dit: "*Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père*". (3)

Dans cette déclaration, nous sommes à même de mieux saisir le sens du verbe " confesser " dans la mesure où Jésus le met en opposition au verbe " renier ".

Plus tard, l'apôtre Paul diras "*Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. Car c'est en croyant du coeur qu'on parvient à la justice et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut.* »(4)

Une proclamation ouverte de la Foi en Jésus-Christ devant un monde incrédule, matérialiste et souvent moqueur, est sûrement l'expression d'une profonde conviction qui plait à Dieu.

L'épître " aux hébreux " voit dans une telle confession de foi une véritable offrande de louanges et elle précise que c'est " *le fruit de lèvres qui confessent son nom* ".(5)

Par ailleurs, l'Evangile de Jean nous parle de certains chefs religieux parmi les Juifs qui croyaient secrètement en Jésus " *mais qui n'en faisaient pas l'aveu de peur d'être exclus de la synagogue* ». (6) C'est à leur intention et à ceux qui leur ressemblent dans tous les siècles que Jésus a dit : " *« Celui qui aura honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui quand il viendra dans sa gloire* ". (7)

Dans une lettre qu'il adressa à son jeune disciple Timothée, l'apôtre Paul lui rappela " *la belle confession que Jésus fit devant Pilate " et la confession que Timothée lui-même fit "en présence d'un grand nombre de témoins* ". (8)

Un dernier exemple encore, illustrant la confession de la foi : Nous le puiserons dans le livre des " Actes des Apôtres " qui, parmi d'autres très belles confessions de foi, rapporte celle d'un Ethiopien. Cet homme était en conversation avec un évangéliste du nom de Philippe qui lui parlait du Christ ... Comme ils étaient en chemin, ils rencontrèrent de l'eau, et l'Ethiopien voulut savoir s'il existait quelque empêchement à ce qu'il prit le baptême. Philippe lui dit: « *Si tu crois de tout ton cœur cela est possible* » Sur ce, l'Ethiopien

répondit spontanément : " *Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu* ". (9)

Dès lors, rien ne pouvait plus s'opposer au baptême et Philippe le baptisa aussitôt.

Chers lecteurs, êtes-vous prêts aujourd'hui à faire cette même confession devant tous ?

B- Venons-en à présent à la confession des péchés.

Le message des prophètes, de Jean-Baptiste, du Christ et de ses apôtres, a surtout pour but d'éveiller l'homme à sa culpabilité réelle devant Dieu. L'homme doit se reconnaître coupable et avouer ses fautes ? L'évangile nous donne plusieurs exemples de confessions idéales; C'est le Fils prodigue de la Parabole du Christ qui s'écrie : " *Mon Père j'ai péché contre le ciel et contre toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils* ". (10)

C'est le publicain méprisé qui supplie: " *O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis un pécheur* ". (11)

Il faut dire que nous répugnons à nous avouer coupables. Nous avons plutôt tendance à présenter des affinités avec le pharisien de la parabole que nous venons d'évoquer et qui remercie le Seigneur de ce qu'il n'est pas comme le reste des hommes, qui sont injustes, adultères et impies. Comme ce pharisien nous étalons devant Dieu toutes nos bonnes actions qui ne nous ont rien coûté et tout le mal que nous n'avons pas fait.

Cependant, le verdict de Dieu est prononcé: " Tout le monde est reconnu coupable "(12)...." Car tous ont péché "... (13) donc tous méritent le châtement. Mais le juge a décidé de gracier les coupables que nous sommes. La condition ? Le repentir et l'obéissance au fils de Dieu. C'est ainsi qu'aux premiers jours de l'Eglise on entendra des exhortations telles que : " *Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour le pardon de vos péchés (14) " Repentez-vous et convertissez-vous pour que vos péchés soient effacés* "... (15)

Or, la repentance (ou le repentir) implique la confession des péchés. Mais comment confesser ses péchés ? A qui avouer ses fautes ? Devant qui se reconnaître coupable ?

De nombreuses personnes aujourd'hui envisagent la confession comme un passage à la douane On arrive avec ses valises; on déballe sa marchandise et on n'a souvent pas grand-chose à déclarer. Le douanier appose son cachet et on peut passer !..., Simple formalité.

Les paraboles que nous avons évoquées tout-à-l'heure nous mettent en présence de personnages profondément conscients de leur culpabilité, pénétrés du sentiment de leur indignité, douloureusement repentants, et humiliés" C'est à Dieu, qu'ils s'adressent; c'est au Père qu'ils se confient, et c'est lui qui pardonne car il est le premier offensé.

L'apôtre Jean déclare : " *Si nous confessons nos péchés, il est fidèle pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité ... Mes petits-enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste* ". (16)

Le message de joie des apôtres est en effet que " Jésus est toujours vivant pour intercéder en faveur de ceux qui s'approchent de Dieu par lui ". (17)

Il n'y a dans ces textes aucune allusion à la confession auriculaire telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elle était inconnue des apôtres et ne s'est officialisée en quelque sorte qu'au 13ème siècle.

Il est vrai que la Bible nous exhorte à confesser nos péchés les uns aux autres et à prier les uns pour les autres. (18) Mais comme nous pouvons le voir, cette exhortation n'autorise pas la confession auriculaire. A ce point, il faut cependant évoquer la circonstance où Jésus donna à ses apôtres le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés. (19) Le Christ s'était réservé ce droit. Après son départ, son œuvre se continuera à travers ses apôtres. Il leur avait dit en outre : "*Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans*

le ciel et tout ce que vous délierez; sur la terre sera délié dans le ciel". (20)

Nous pouvons donc dire que Jésus a conféré aux disciples un véritable pouvoir de juridiction. Mais dire que ce pouvoir s'étend et se transmet « aux successeurs » des apôtres c'est étirer et déformer le sens de la déclaration du Christ. En tant que témoins directs du Christ, les apôtres avaient une fonction, des prérogatives, des pouvoirs et une autorité uniques, intransmissibles. Autrement, nous devrions encore avoir aujourd'hui des hommes capables de ressusciter des morts et de guérir instantanément paralytiques, aveugles et malades de toutes sortes ... car il se faisait par la main des apôtres toutes sortes de signes et de prodiges.

Pour revenir au cœur de notre sujet, nous pouvons dire que lorsqu'un homme a besoin de « parler » son repentir, il peut s'adresser à un autre chrétien selon l'exhortation que nous avons vue plus haute. Mais il peut surtout s'adresser à Dieu dans le secret de son cœur. Car c'est Dieu seul qui pardonne. Telle est la voie qu'autorisent les Ecritures. Elles ne donnent à aucun homme ou à un groupe d'hommes, le droit exclusif d'entendre des confessions, encore moins de les exiger sous cette forme, et de prononcer le pardon de Dieu. Les Ecritures

promettent ce pardon au pécheur repentant et cette promesse suffit.

Un dernier exemple pour clôturer notre étude : Le livre des " Actes des Apôtres " au chapitre 8, nous met en face d'une situation bien précises Simon, un nouveau converti, se rend coupable d'un grave péché, en présence des apôtres Pierre et Jean. Quelle va être leur attitude ? Vont-ils prononcer le pardon de Dieu sur cette âme si elle se repent ? (Car si quelqu'un avait autorité pour le faire c'était bien les apôtres du Christ)... Rien de tout cela. Pierre prescrit au pécheur ce qu'il doit faire. Ses paroles n'ont besoin d'aucun commentaire. Elles illustrent parfaitement ce que nous venons de dire. "*Repens-toi donc de ta méchanceté et prie le Seigneur pour que la pensée de ton cœur te soit pardonnée, s'il est possible* ". Par : Richard

Andréjewski

- | | |
|------------------------|---------------------|
| (1) Philippiens 1:1 | (11) Luc 18:13 |
| (2) Colossiens 1:1-2 | (12) Romains 3:19 |
| (3) Matthieu 10:32-33 | (13) Romains 3:23 |
| (4) Romains 10:9-10 | (14) Actes 2:38 |
| (5) Hébreux 13:15 | (15) Actes 5:19 |
| (6) Jean 12:42 | (16) I Jean 1:8-9 |
| (7) Luc 9 :26 | (17) Hébreux 7:25 |
| (8) I Timothée 6:12-13 | (18) Jacques 2 :23 |
| (9) Actes 8:36-40 | (19) Jean 20:23 |
| (10) Luc 15 :21 | (20) Matthieu 18:18 |

